



Association 1901
Indépendante de tout
pouvoir économique,
politique ou religieux

Sortir du Nucléaire 73

Siège : Maison des Associations
 67 Rue St François De Sales,
 73000 Chambéry

Pour nous écrire : sdn73@no-log.org
 (L'adhésion à SDN 73 est à **prix libre**)



DURÉE DE VIE DE 45 ANS
POUR UNE CENTRALE !!!

Le 20 janvier 2015, EDF a annoncé la prolongation jusqu'en 2028 du fonctionnement de la centrale nucléaire Dungeness B en Grande-Bretagne après avoir obtenu le feu vert des autorités britanniques. Cette centrale située dans le Kent a une puissance supérieure à un gigawatt. Avec cette prolongation jusqu'en 2028, la durée de vie de cette centrale aura été de 45 ans (conçue pour 30 ans à l'origine !). Et rien ne dit qu'en 2028 elle ne sera pas à nouveau prolongée.

Les Anglais plus forts que les Français ?



Lettre de février 2015 (N°4)



↑ ATTEINTES À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION. ↓

AREVA porte plainte contre la Coordination Antinucléaire du Sud-est ! Ne les laissons pas se faire bâillonner . **Appel à soutien !!!**

La Coordination Antinucléaire du Sud-est vient d'être informée ce mardi 6 janvier 2015 d'une plainte en diffamation d'Areva pour un reportage mettant en cause la pénétration du lobby nucléaire auprès des élus. Cette atteinte à la liberté d'expression se produit alors que le crime nucléaire sanitaire se poursuit et que se meurent à petit feu des milliers d'enfants et d'adultes à Fukushima mais aussi ici et au Niger. Une tentative de museler les opposants et toute contestation la suite sur :

<http://www.coordination-antinucleaire-sudest.org/>



LA FRANCE DEMANDE AU JAPON DE REDÉMARRER UN SURGÉNÉRATEUR!

François Hollande et Shinzo Abe veulent poursuivre les recherches sur l'exploitation des surgénérateurs japonais de Monju et Joyo pour tester le combustible au **plutonium** du prototype du futur réacteur français Astrid !



Fukushima ne leur a donc pas suffit ?

http://www.paris.maville.com/actu/actudet_-france-japon-une-amitie-nucleaire_52749-2544163_actu.Htm

BORDEAUX : LES ÉLUS SE PRÉPARENT A L'ACCIDENT.

Les habitants des zones autour des centrales françaises, pour l'instant limitée à 10 kilomètres, bénéficient de mesures préventives en cas d'accident (distribution de pastilles d'iodes, préparation à l'évacuation...). Un vœu présenté par les élus écologistes au Conseil Municipal a été voté pour étendre la zone jusqu'à 80 km autour de la centrale du Blayais.



L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCCLI) s'accordent à penser qu'il faudrait, en France, relever le périmètre des PPI à 80 km. **Alors, PPI à 80 km ou on arrête la centrale avant l'accident ?**

A suivre....<http://www.bordeaux.fr/p81310&src=sp>

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Le projet de loi n'est que de la poudre de « perlimpinpin ».

C'est ce qu'en pense Michèle RIVASI, députée européenne, fondatrice de la CRIIRAD. Cette loi n'esquisse absolument pas un scénario de sortie du nucléaire. Le texte plafonne et sanctuarise la production d'énergie nucléaire à son niveau actuel, soit 63 gigawatts...

<http://www.lejdd.fr/Chroniques/Transition-energetique-une-loi-poudre-de-perlimpinpin-695194>

MATCH : OBSERVATOIRE DU NUCLEAIRE 1, AREVA 0 !

Le 21 janvier, la cour d'appel de Paris a **relaxé le président de l'Observatoire du nucléaire, Stéphane Lhomme**, qui était poursuivi en diffamation par Areva qu'il avait accusé de corruption au Niger.

Le 11 décembre 2012, dans un communiqué, l'association avait fait état d'une «contribution» d'Areva au budget national nigérien d'environ 26 millions d'euros, dont 15 millions auraient été directement affectés à l'acquisition d'un avion pour le président du Niger, Mahamadou Issoufou. Après avoir nié les faits, les preuves apportées ont contraint Areva à admettre l'évidence. En première instance, le tribunal correctionnel de Paris avait condamné Stéphane Lhomme à 1.000 euros d'amende avec sursis et ordonné le retrait des propos litigieux ainsi que la publication d'un communiqué judiciaire sur le site internet de l'Observatoire du nucléaire. Justice a été faite, bravo Stéphane, ne lâche rien !



AREVA PERD LE CONTRAT DU RETRAITEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES BRITANNIQUES.

Le gouvernement britannique reprend le contrôle direct de Sellafield, le plus grand site européen de déchets nucléaires. Le consortium NMP (dont AREVA pour 20 %) perd ainsi un contrat de 11,5 milliards d'Euros.



L'estimation du coût du démantèlement et du retraitement des déchets s'est envolée. Le dernier chiffre officiel parle de 90 milliards d'euros, avec des travaux qui doivent se terminer... en 2120.

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/01/13/areva-perd-le-contrat-du-retraitement-des-dechets-nucleaires-britanniques_4555313_3234.html

ESSAIS NUCLÉAIRES: NEUF VÉTÉRANS IRRADIÉS SERONT INDEMNISÉS,

Ainsi en a décidé la Cour d'appel administrative de Bordeaux. **Mais**, au niveau national, une poignée seulement des quelques 850 dossiers déposés par des victimes a abouti à des indemnités. Par exemple, l'indemnisation a été rejetée pour la veuve d'un vétéran irradié entre 1963 et 1965, reconnu irradié et indemnisé pour maladie professionnelle dès 1967, car....le type de cancer dont il est décédé ne figure pas dans la loi !

http://www.lepoint.fr/societe/essais-nucleaires-francais-neuf-veterans-irradiés-obtiennent-le-droit-a-etre-indemnisés-13-01-2015-1896143_23.php



FERMETURE DE FESSENHEIM, C'EST PAS GAGNÉ !

Le nouveau PDG d'EDF Jean-Bernard Lévy a déclaré :

"Le parc existant en France a 30 ans d'âge moyen et je suis confiant sur la capacité d'EDF à prolonger avec ses grands partenaires et en toute sécurité la durée de fonctionnement de ce parc jusqu'à 50 ans, voire jusqu'à 60 ans"

"Le gouvernement m'a demandé de considérer que le projet qu'il mène aujourd'hui c'est la fermeture des deux tranches de Fessenheim, mais qu'il est prêt, si l'entreprise le propose, à analyser des alternatives, que deux autres tranches de 900 mégawatts pourraient être fermées". En clair, c'est EDF qui décide !!!

<http://lenergiesd'avancer.com/prolongation-de-la-duree-de-vie-des-centrales-edf-confiant/2015/01/15/>





Sortir du Nucléaire 73

Sortir du Nucléaire 73
Maison des Associations
67 rue Saint François de Sales
Boîte M6
73000 CHAMBERY

Association loi 1901

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN 2015

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

.....

.....

Adresse électronique :

.....

Téléphone (facultatif) :

adhère à l'association SDN73 et verse une cotisation de € (montant libre)

par chèque bancaire à l'ordre de SDN73

en espèces (lors d'une réunion ou sur un stand)

soutient l'association SDN73 par un versement de €

par chèque bancaire à l'ordre de SDN73

en espèces (lors d'une réunion ou sur un stand)

Capacités militantes et actions que vous proposez

.....

.....

(organisation d'actions, diffusion de tracts et affiches dans des lieux publics, organisation de conférences/débats, tenue de stands, préparation de recours juridiques, organisation de formations, rédaction d'articles,...)

Bulletin à remettre pendant une réunion ou à envoyer par courrier à :

**SDN73, Maison des Associations, 67 rue Saint François de Sales,
73000 CHAMBERY**

Profitez de votre courrier pour nous dire ce que vous pensez de notre lettre mensuelle.